

Trophée Caissa Normandie 2026 : Règlement Intérieur

Présentation :

Le club des Cavaliers d'Hérouville organise la phase régionale du Trophée Caissa le samedi 7 Mars 2026 au Stade Prestavoine rue Guyon de Guercheville à Hérouville Saint-Clair (Calvados).

Toute joueuse doit posséder une licence B à la FFE valide ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE. (*Art. 1 des règles générales*).

Article 1 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (*voir l'introduction des Règles du Jeu*). Les résultats sont comptabilisés pour le ELO rapide FIDE. L'ELO pris en compte est le dernier ELO lent publié ou à défaut un ELO estimé.

Les appariements sont au Système Suisse (*Règles C.04 FIDE*).

Appariements et classements assistés par ordinateur (*papi version 3.3.8*).

Seuls les joueuses ayant réglé leur montant d'inscription et qui auront fait contrôler leur licence seront appariées.

S'agissant des spécificités du jeu rapide, durant cette manifestation, A.5 s'applique (et non A.4).

Article 2 : Forfaits

Les joueuses n'ayant pas notifié aux arbitres leur absence à une ronde seront considérés forfaits à cette ronde.

Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion définitive du tournoi.

La joueuse est déclarée forfait **5 minutes** après le lancement d'une ronde.

Les joueuses désirant s'absenter à une ronde doivent le notifier aux arbitres avant la fin de la ronde précédente.

La pratique du « bye » n'est pas autorisée.

Article 3 : Droits d'inscriptions

En dehors des frais de licence, l'inscription est de 10 € pour les adultes et 5€ pour les jeunes (U8 à U20).

Article 4 : Cadence

Cadence : 12 minutes + 3 secondes par coup.

Article 5 : Horaires

Date : samedi 7 Mars 2026

Vérification des licences : jusqu'à 13 h 45

Clôture des inscriptions : 13 h 30

Horaires des rondes :

<i>(Les rondes reprennent 5 minutes après la dernière partie de la ronde en cours)</i>	
	Pointage : de 13h30 à 14h
	Ronde 1 : 14 h 15
	Ronde 2 : 14 h 45
	Ronde 3 : 15 h 15
	Ronde 4 : 16 h
	Ronde 5 : 16 h 30
	Clôture : 17 h 15

Article 6 : Classement

Il est calculé en fonction du nombre de point de parties marqués (gain = 1 point, nulle = 0,5 point, défaite = 0).

Les prix du classement général sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

Départages :

1. Bucholtz tronqué
2. Bucholtz
3. Performance

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, la gagnante (ou la conductrice des blancs en cas de nullité) doit apporter les feuilles de parties et le score à la table d'arbitrage. Chaque joueuse doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

Article 8 : Nulle par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 9 : Conduites à tenir

Règles :

- La salle de jeu comprend la zone de jeu et l'espace boisson.
- La joueuse au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné.
- Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
- Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.
- Les joueuses qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariées.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

<u>Liste des Organismes :</u>	<u>Liste des arbitres :</u>
Organisateur : Jean-Patrick Joron	Arbitre en chef : AF01 - Etienne Grancher

Article 10 :

Toutes les participantes et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal

L'organisation